

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU 10 JUIN 2015**

À une séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au Restaurant au Four à bois, 329, rue Laviolette, à Trois-Rivières, ce **dixième jour du mois de juin deux mille quinze**, à dix-sept heures quinze, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents

Madame Chantal Carignan
Monsieur Patrick Cossette
Monsieur Patrick Gauthier
Monsieur Pierre Montreuil

Représentants des enseignants

Monsieur Paul Bougie
Madame Sylvie Gour
Madame Sylvie Lafontaine
Madame Mylène Pruneau

Représentante des professionnels

Madame Isabelle Tremblay

Représentante du personnel de soutien

Madame Suzie Dessureault

Représentants des élèves

Madame Alyson Lampron
Monsieur François Lamy

Représentant de la communauté

Aucun représentant

Membre de la direction

Madame Johanne Alarie

Personnes invitées

Madame Sylvie Trottier, gestionnaire administrative
Monsieur Gilles Morinville, directeur adjoint

Absences

Madame Marjolaine Cloutier
Monsieur Richard Grenier
Monsieur Yvon Laplante

1. Mot de bienvenue

Monsieur Pierre Montreuil souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Patrick Gauthier d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

14.1 Campagnes de financement

14.2 Entrepreneuriat

14.3 Remerciements

CE-113/14-15-44

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2015

Il est proposé par monsieur Paul Bougie d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE-113/14-15-45

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal et correspondance

4.1 Affaires découlant du procès-verbal

Rien à signaler.

4.2 Correspondance

Rien à signaler.

5. Parole au public

Rien à signaler.

6. Mot de la direction

Visite de monsieur Laplante

Monsieur Laplante a présenté les résultats des sondages réalisés auprès des membres du personnel et des parents, à l'ensemble du personnel de l'école. Ce qui ressort du sondage des membres du personnel est, entre autres, le respect, la collaboration et un fort sentiment d'appartenance.

Le sondage réalisé auprès des parents a fait connaître les besoins de ces derniers et ainsi la communication entre parents et personnel de l'école sera mieux ciblée.

Examens de fin d'année

Comme les examens de fin d'année débiteront bientôt, un rappel est fait à l'ensemble des élèves concernant les règles à respecter lors de la période d'examens. Un envoi est également fait aux parents pour les aviser.

7. Présentation du budget du conseil d'établissement (document 24)

Madame Trottier présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement avec la spécification des dépenses.

8. Approbation de la convention de gestion (document 25)

Monsieur Gilles Morinville présente le document de la convention de gestion et de réussite éducative. Ce document comprend les zones de performance et de vulnérabilité de notre école, ainsi que les objectifs fixés avec les indicateurs des moyens retenus pour atteindre ces objectifs.

CONSIDÉRANT l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule : «La commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre»;

CONSIDÉRANT que ce même article 209.2 stipule également : « La convention de gestion et de réussite éducative est établie en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière. Elle porte notamment sur les éléments suivants :

1. Les modalités de la contribution de l'établissement;
2. Les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus;
3. Les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement;
4. Les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par l'établissement ».

CONSIDÉRANT les cibles établies par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

CONSIDÉRANT que la convention de gestion et de réussite éducative vise l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires des élèves qui nous sont confiés;

CONSIDÉRANT les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par l'établissement;

CONSIDÉRANT que la convention de gestion et de réussite éducative s'inscrit dans les orientations du plan stratégique et de la convention de partenariat 2015-2019 de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation auprès du personnel de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice de l'établissement;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay d'approuver le document de la convention de gestion.

CE-113/14-15-46

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Approbation de la reddition de comptes (document 26)

Madame Alarie présente la reddition de comptes aux membres du conseil d'établissement. Ce document reflète les faits marquants de la vie étudiante et des résultats associés à la réussite éducative.

CONSIDÉRANT l'article 83 qui stipule que le conseil d'établissement doit informer annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit rendre compte annuellement de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit veiller à ce que le document soit rédigé de manière claire et accessible;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Carignan d'approuver le document de reddition de comptes de l'année scolaire 2014-2015 avec quelques modifications à apporter au document.

CE-113/14-15-47

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement (document 27)

Monsieur Montreuil présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement prépare et adopte le rapport annuel;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Bougie d'adopter le rapport annuel de l'année scolaire 2014-2015.

CE-113/14-15-48

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Compte rendu du représentant au comité de parents

Compte rendu de monsieur Patrick Gauthier, représentant au comité de parents.

La rencontre du comité de parents a eu lieu la semaine dernière. Lors de cette rencontre, Mme Corneau et M. Lessard ont principalement discuté des compressions budgétaires en mentionnant que la priorité est le maintien des services à l'élève.

Il est question également de la gouvernance des commissaires dont les membres du conseil d'établissement ont à prendre position. Étant donné que les membres du conseil d'établissement ont reçu 48 h d'avis les documents de consultation, nous prolongeons la consultation jusqu'au 18 juin.

12. Compte rendu du gouvernement des élèves

Compte rendu de monsieur François Lamy, président du gouvernement des élèves.

Monsieur Lamy mentionne que plusieurs activités ont eu lieu. Plus de 26 élèves et 3 membres du personnel ont participé au défi tête rasé. Les participants ont amassé plus de 9500 \$.

Chaque année, le gala des Pionniers d'or permet de souligner l'effort, l'engagement, le rayonnement, des élèves qui se sont démarqués tout au long de l'année.

Monsieur Lamy souligne le talent artistique des élèves en arts plastiques. Il précise qu'une exposition à la galerie d'art vient de se terminer et que cette dernière était de toute beauté.

Les élèves du Programme d'éducation internationale ont démontré leur savoir-faire dans le cadre d'une pièce de théâtre « Le Roi Lion ». Ce fut un grand succès.

Pour terminer, ce fut une très belle année pour les élèves de Musique-études. Lors de la compétition de New York, les élèves sont revenus avec 10 trophées et plusieurs prix. C'est l'une des meilleures années en performance pour le programme Musique-études.

13. Approbation des activités éducatives

Madame Alarie présente les activités éducatives.

Il est proposé par madame Sylvie Lafontaine que les activités éducatives présentées soient approuvées.

CE-113/14-15-49

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Demandeur	Titre	Élèves concernés	Date	Prix
Sylvie Lafontaine	Pique-nique	CCA	12 juin	0 \$
Sylvie Lafontaine	Sortie en ville	CCA	Semaine 15 juin	0 \$
Hugues Daveluy	Piscine H2O	CCA et Dysphasie	16 juin	14 \$
Patricia Côté	Visite bibliothèque	Dysphasie gr. 619	18 juin	0 \$
Diane Magny	Intégration	FPT	4 septembre	0 \$
Christopher Plamondon	Camp rouge : voile Grandes-Piles	2 ^e sec. SPP	17 septembre	50 \$
Christopher Plamondon	Camp rouge : Arbre en Arbre Shawinigan	1 ^{re} sec. SPP	24-25 septembre	20 \$
Christopher Plamondon	Camp rouge : Vélo/Kayak Mont Sutton	5 ^e sec. SPP	7-8 octobre	75 \$
Christopher Plamondon	Camp rouge : T-R /Québec à vélo	3 ^e sec. SPP	22-23 octobre	110 \$
Patricia-Julie Lebrun	Sortie à la bibliothèque	Présecondaire	Septembre et octobre	0 \$
Kathleen Othot	Randonnée Parc de la Mauricie	5 ^e sec. PEI	Septembre	28 \$
Marie-Ève Girouard	Rabaska	1 ^{re} sec. PEI	Fin septembre	5 \$

Sylvie Gour	Randonnée pédestre Mont Ham	1 ^{re} sec. PEI	Septembre ou octobre	25 \$
Jennifer Sergerie	Musée culture populaire	2 ^e sec. PEI	Octobre	17 \$
Sylvie Gour	Parc Rivière Batiscan	4 ^e sec. PEI	8 et 9 octobre	25 \$
Christopher Plamondon	Camp rouge : Lac- Mégantic	4 ^e sec. SPP	29-30 septembre	110 \$
Orientation	Portes ouvertes Collégial	5 ^e sec	À déterminer	0 \$
Orientation	Portes ouvertes FP	3 ^e , 4 ^e et 5 ^e sec. (inscription)	À déterminer	0 \$

14. Affaires nouvelles

14.1 Campagne de financement

Madame Alarie présente deux campagnes de financement pour la vie étudiante. Elle demande l'approbation pour une collecte de fonds « Agrumes » et pour une vente de chocolats.

Il est proposé par madame Sylvie Gour que les campagnes de financement soient approuvées.

CE-113/14-15-50

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 Entrepreneuriat

Monsieur Morinville explique que présentement le profil Entrepreneurial est offert aux élèves du 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e secondaire). En 3^e secondaire, il y a le régulier et en 4^e et 5^e secondaire, les cours d'entrepreneuriat sont offerts en option seulement.

L'école a restructuré le profil Entrepreneurial pour l'offrir à tous les niveaux. Monsieur Morinville présente le dépliant de la concentration Entrepreneuriat.

14.3 Remerciements

Madame Alarie informe les membres du conseil d'établissement que monsieur Montreuil termine son mandat. Elle le remercie pour son implication depuis 2010 en tant que président du conseil d'établissement.

De plus, monsieur Gilles Morinville quittera la direction pour une retraite bien méritée.

15. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 49, par monsieur Paul Bougie que la séance soit levée.

Pierre Montreuil
Président

Johanne Alarie
Directrice